

PAROLE AU SILENCE

Nicole Carels

P.U.F. | *Revue française de psychanalyse*

**2007/5 - Vol. 71
pages 1449 à 1453**

ISSN 0035-2942

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2007-5-page-1449.htm>

Pour citer cet article :

Carels Nicole, « Parole au silence »,
Revue française de psychanalyse, 2007/5 Vol. 71, p. 1449-1453. DOI : 10.3917/rfp.715.1449

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

*Parole au silence*¹

Nicole CARELS

À première vue, parole et silence semblent opposés. Ils ne le sont, à mon sens, qu'à un niveau formel. Pour le psychanalyste, le silence est habité par des mots, ne fût-ce qu'à l'état potentiel, et cela pour les deux protagonistes de la scène analytique. De façon analogue, la parole est porteuse de silence dans le sens où l'on n'a jamais TOUT dit. Imaginons un instant l'espace du caché en pleine lumière : en présence de qui serions-nous ? Un sujet en état de transparence à lui-même et/ou à l'autre, un être sans épaisseur ? Que serait la parole sans le silence, et *vice versa*, comme on peut dire : que serait la mélodie sans les soupirs et le jour sans la nuit ? Intrinsicquement liés, ils sont en rapport rythmique et dialectique d'avant-plan et d'arrière-plan, d'intrication, d'imbrication et de résonance.

L. Danon-Boileau écarte d'un revers de plume l'intérêt de l'étude du silence dans la cure : « Dans la cure, la valeur des silences s'écarte à l'évidence de ce qu'elle est dans la conversation quotidienne. Et, à mon sens, elle ne peut pas fournir d'enseignement particulier. » Ses illustrations cliniques y laissent cependant une belle place, souvent suivies d'ailleurs d'une relance élaborative chez le patient, ou d'un questionnement autoréfléchissant chez l'analyste.

« Quand (...) le sujet accepte de ne se payer que des mots qui peuvent convertir les motions pulsionnelles de son Ça en représentations inconscientes de son Moi, quelque chose bouge. » Ne serait-ce pas cependant parce que le processus de transformation à l'œuvre implique (entre autres) une rythmicité et

1. Quelques brefs emprunts ont été effectués, avec l'accord de son éditeur, Jacques Delaunoy, à mon texte du n° 1 de la *Revue belge de psychanalyse*, 1982, « Le silence en psychanalyse : quelques aspects théoriques et cliniques », 26-38.

un certain dosage respectif de la parole et du silence ? On pourrait se demander ce que serait la cure si l'analysant prenait à la lettre la règle fondamentale, dans un discours ininterrompu... Une autre forme de résistance probablement et, dans tous les cas, un manque de sens. Ou encore comme dit Viderman¹ : « Être énormément bavard, c'est une autre façon d'être sourd-muet. Un moulin à paroles, c'est un muet qui s'ignore. »

Le silence n'a quasi ou pas du tout intéressé Freud. Il n'aurait, selon lui, pas de fonction positive en soi : il ne serait que simple résistance. De nombreux travaux ultérieurs ont aussi privilégié sa fonction de résistance et de contre-investissement. On pourrait s'interroger sur la ou les raisons de cet accent et invoquer notamment la libidinisation (parfois défensive) de la parole et l'angoisse de la perte sous ses différentes formes... On ne peut cependant à l'heure actuelle qu'être frappé par la polysémie du silence et certains de ses aspects à première vue contradictoires : silence de résistance, de rétention, défensif, mais aussi formant et consolidant les limites intérieur-extérieur, silence de démarcation, de symbiose, silence élaboratif, de contemplation, de réceptivité, ou encore lié à l'angoisse de séparation, de mort, du vide... ou, au contraire, lié à l'affect d'*exister* ou d'*être* si on accepte l'idée qu'« *exister* » comporte, par rapport à « *être* », un en-plus d'action et d'affirmation face à l'autre. Le silence peut devenir phobogène s'il signifie des différences ressenties comme persécutrices ou liées à l'angoisse de perte d'objet ou, plus fondamentalement encore, de perte de la figurabilité.

Si les pensées nouvelles sont indissociables du langage, celui de l'analysant et de l'analyste, elles le sont fondamentalement de sa conjugaison avec le silence, celui de l'analyste, à l'évidence, mais aussi celui du patient. Les nouvelles pensées trouvent aussi dans le silence un lieu propice d'émergence.

On peut aller encore plus loin et avancer l'idée qu'il n'y a de liberté de penser que si est garantie la liberté de se taire. Le droit au secret – et j'ajouterai, par extension, au silence – comme condition de pouvoir penser – et créer –, c'est dans ce sens que va P. Castoriadis-Aulagnier² : selon elle, le désir partagé de favoriser le surgissement d'une pensée nouvelle présuppose la liberté de garder secrètes certaines pensées, non pas par honte, culpabilité ou peur, mais simplement parce que cela confirme au sujet son autonomie psychique. Il est essentiel qu'il puisse jouir du plaisir de créer une pensée qui n'a pour seul but que d'exister, qui n'a que faire du doute et de la vérification, qui ne s'adresse à personne

1. S. Viderman (1979), Le temps du silence, *Nouvelle Revue de psychanalyse*, 20, 215-232.

2. P. Castoriadis-Aulagnier (1976), Le droit au secret : condition pour pouvoir penser, *Nouvelle Revue de psychanalyse*, 14, 141-157.

d'autre qu'à lui-même. Cette pensée n'a d'autre raison d'être que d'assurer le plaisir de penser en soi.

Reste, évidemment, le rapport de ce point de vue avec la règle fondamentale. Plutôt qu'une incompatibilité ou une contradiction, j'y verrais plutôt un paradoxe (au sens winnicottien) qui placerait l'analyste voulant le résoudre dans la position d'une mère insuffisamment bonne. Il me semble que la « ... possibilité essentielle de *squiggle* verbal » que le dispositif de parole de la cure permet (L. Danon-Boileau) ne peut se concevoir comme telle que si est assurée au patient la *possibilité* non questionnée d'être en silence, jalon parmi d'autres pour, justement, accéder à sa propre forme d'*être*. Cette liberté est, à mon sens, un garant de la qualité transitionnelle de la parole.

« Les représentations inconscientes du patient entrent en vibration avec son appareil à langage. Cela advient dans un état second dans lequel le langage est régressé », écrit L. Danon-Boileau. Vibration, résonance aussi, ajouterai-je, non seulement avec son propre appareil à langage dans ses couches les plus secondarisées mais suivant toute la gamme du système de représentance, dans son hétérogénéité, et donc dans son fondement même, en deçà du langage verbal en ce que la prosodie, la mélodie et la voix, elles aussi, véhiculent d'affects.

Le matériel est situé au confluent de deux courants : le courant intersubjectif et le courant intrapsychique, selon Green, tel que le rappelle L. Danon-Boileau. Mais, s'il s'agit de l'intrapsychique du patient, celui de l'analyste est tout autant mobilisé, bien que de manière différente. Si le silence du patient a peu retenu l'attention des rapporteurs, celui de l'analyste fait par contre l'objet de leur considération, et particulièrement celle de D. Clerc. Dans le néologisme du « refusement » de l'analyste, et qui qualifie une écoute à nulle autre pareille, elle voit « la virtualité d'un point d'émergence, sinon toujours directement du réel ou de l'inconnu, du moins de l'inattendu ». Et c'est, poursuit-elle, « la non-réponse de l'analyste à la demande transférentielle manifeste (...) qui qualifie la présence en retrait de l'analyste ». Elle ajoute, sur les pas de Freud dans « Constructions », que « le “refusement” qu'il impose à sa propre parole concourt ainsi de la manière la plus ferme et la plus exigeante à établir “deux scènes séparées”. (...) L'idée de deux scènes séparées sous-entend que soit créé, et solidement maintenu, l'écart entre deux lieux psychiques en présence pour que s'accomplisse l'activité imaginaire et imageante de l'analyste et que puisse s'exercer son *action* ». Si on adopte l'idée de deux scènes séparées qui nécessitent le solide maintien (ce qui suppose donc bien qu'il puisse se distendre) d'un écart entre deux lieux psychiques, on pourrait s'interroger sur la nature et la fonction de la limite entre ces deux lieux.

Winnicott n'offre-t-il pas la possibilité de penser un espace d'entre-deux dont le caractère transitionnel permet de suspendre la question de l'origine tout

en ouvrant sur un espace de créativité où les deux protagonistes sont à la fois participants et, au temps du retour vers leur intrapsychique respectif, bénéficiaires ? Cela me suggère la conception d'une limite, d'une interface plus précisément, poreuse et mouvante entre les deux scènes en question avec, côté analyste, des temps de recul, de « refusement » certes (et dont le maintien relève plus de la secondarité), mais aussi des temps de lâcher-prise de la tension séparatrice, propices à la régrédience (C. et S. Botella)¹, la surprise, la déstabilisation des positions identificatoires, et à une nouvelle distribution des investissements. Il est difficile d'imaginer ces mouvements contrastés dans un discours (asymptotiquement) ininterrompu ou, au contraire, saturé de silences. Ceux-ci, en rythme suffisamment bon avec la parole, constituent le terreau de la résonance d'un intrapsychique sur l'autre et contribuent au tissage d'investissements diversifiés et au développement de nouvelles liaisons, d'objets mentaux inédits. Cette configuration dynamique implique nécessairement la prise en compte de la temporalité sans compter que le temps de l'« entendre » n'est pas celui de l'« écouter » dans le sens où les participations réceptive et active se vectorisent différemment dans les deux cas : mouvement plus centripète dans l'« entendre » et plus centrifuge dans l'« écouter ».

Je verrais d'ailleurs le lieu de l'entendre et de l'écouter, plutôt qu'une surface, comme l'envisage D. Clerc, comme un espace à multiples dimensions, volume concave, au repos et/ou en mouvement, constitué de différents niveaux s'interpénétrant différemment au cours du temps, de zones éclairées et cachées, comme celles situées devant et/ou derrière l'écran d'une vitre dans l'obscurité. En fonction des degrés variables de luminosité et de leur(s) source(s), il faut du temps pour que le paysage mental prenne forme, sur les plans de la sensation, de la perception et de l'abstraction². L'image d'une boule de papier froissée, que D. Clerc emprunte à J. Imbeault, est d'ailleurs évocatrice à cet égard : il faut du temps pour la déplier afin d'en lire les détails. J'ajouterai que la dimension aléatoire est toujours potentiellement présente, comme l'irruption imprévisible d'un point lumineux dans le paysage derrière la vitre la nuit et dont la perception est variable en fonction de l'éclairage dans lequel baigne l'observateur devant la vitre. Ce sont bien les rapports dynamiques entre papier froissé - papier déplié, visible et caché, parole et silence, dans des rythmes suffisamment bons qui permettent au matériel de se déployer et de développer un sens nouveau. Ajoutons que la tâche est toujours inachevée et que chaque boule de papier en contient une autre, que chaque dépliement modifie l'agencement, la configuration et la

1. C. et S. Botella (2001), Figurabilité et régrédience, *RFP*, t. LXV, n° 4, 1148-1239.

2. N. Carels (2002), Limites et transformations psychiques, *RFP*, t. LXVI, n° 5, 1497-1536.

structure dynamique de la masse, faisant ou laissant apparaître une nouvelle boule, ou une enfilade de boules de papier froissées...

Et qu'en est-il des mots dans leur rapport avec la sensorialité ? Sans pouvoir m'étendre sur les multiples interrogations que suggère la voix qui imprègne, vectorise la parole et l'« affective » intimement et profondément, je soulignerai la formulation de D. Clerc selon laquelle la sensorialité habite les mots et « fait effet ». Les mots, poursuit-elle, « sont à la source de l'excitation ». Ils constituent probablement, *à ce niveau-là, un point d'origine parmi de nombreux autres*. On peut néanmoins supposer une part de l'excitation non « pulsionnalisable » et non transformable, qui est et sera *toujours déjà là*, reste non langagier qui renverrait au vacarme silencieux de l'excitation corporelle, à la source de la pulsion...

« Tout à coup, le vent fraîchit, la montagne devint violette. C'était le soir. » Le lecteur ressent, certes, la solitude et l'angoisse de la chèvre de M. Seguin, comme l'écrit L. Danon-Boileau, en l'absence de « la matérialité de la parole, le ton, l'allure, ou le geste de l'énonciateur. Ce sont les mots, et les mots seuls, qui font tout. Parce qu'ils savent dire avec style, mais aussi parce qu'ils savent taire ». Il y a les mots qui savent taire, les mots qui disent et n'évoquent rien, les mots qui touchent, qui frappent, qui tétanisent... Au pouvoir d'évocation des mots écrits, ceux qui parlent parce qu'ils taisent, répond, à la fois lié et contrasté, celui de la parole entendue ou écoutée, véhiculée par la voix, son timbre, ses inflexions, son intensité, et celui de l'énonciateur vu ou regardé avec ce que sa *gestuelle* implique d'accompagnement, de contraste ou d'incohérence par rapport au contenu sémantique. Autant de signes qui n'intéressent que peu le psychanalyste d'aujourd'hui (bien qu'il en subisse les effets au quotidien). On peut se demander pourquoi... L'attracteur du verbe obture-t-il la menace que le langage du corps ne devienne le chant des sirènes ?

Les voix et les voies du silence vibrent et résonnent en fonction des traces, « en perpétuel mouvement », comme le souligne D. Clerc, et donc toujours potentiellement transformables, en fonction de la dynamique représentationnelle animant les deux intrapsychiques de la scène analytique tout comme l'espace interpsychique.

Nicole Carels
Avenue Floréal 17
1180 Bruxelles
Belgique